

Resp. client:
N° commande:
N° client:
Pers. cont.:
Tél.: -
Fax: -
GSM: -
e-mail: [REDACTED]
ProKo.: LS01
N° rapport: 6194939
N° rapp. prov.:
Date: 29/01/2024



OCB vzw
Member of OCB Group

Client / Mandant :
[REDACTED]

Département: ELE

RAPPORT DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT ou TBT
(Livre 1 - AR 08/09/2019) - Direction générale de l'Energie
(exécuté sous l'accréditation BELAC INSP-205 suivant procédure QPRO/ELE/001, §7.3)

IDENTIFICATION

Organ. de contrôle: OCB vzw, Kon. Astridlaan 60, Kontich 2550, BE0404.312.034 Agent-visiteur: 459 WAGNY RUDY
Propriété / exploit./gestionn.: Nom: [REDACTED]
Installat. / respons. travaux: Nom: [REDACTED]
Adresse installation: [REDACTED] RUELE BURGEON 2 APP 1 HOUDENG-
GOEGNIES 7110 Cabine HT - privée: -
Type installation: appartement Appareil/Install. ID:
EAN nr.: NC Gestionn. Rés.: ORES Compteur: 1SAG1105 352201 Compteur nuit: -
T.V.A.: -

CONTROLE

Base: AR du 8/09/2019 établissant le livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension.
Type: contrôle de conformité avant la mise en usage - nouvelle installation (chap.6.4)
Date installation: ☐ avant 01/10/1981 ☐ entre 01/10/1981 et 01/06/2020 ☒ entre 01/06/2020 et 01/06/2023 ☐ dès 01/06/2023
Dérégations: partie 8 du livre 1: pas appliqué et point 1 du sous-section 6.5.8.1: appliqué
Date: 24/01/2024 Contrôle suivant dans 300 mois, ou avant le 31/01/2049
Contenu: Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection.
Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

INSTALLATION

Présence tension: - Raccordement: - Fourneau: - Plaque d'isolat.: -
Tension nominal: 1 x 240V Protection max.: 40A Protection princ.: 40A Interr. princ.: interr. diff. général
Liaison comptage-coffre de repart.: type câble: XVB nombre conduct.: 4 section: 10 mm²
Câble de raccordement au réseau: type câble: - nombre conduct.: - section: - mm²
Prise de terre genre: commune accessibilité: en ordre - section de terre commune est accessible
Électrode de terre: type: barres section: 16 mm²
Interrupteur Diff.: général: 2p 40A/30mA supplémentaire: 2p 40A/30mA
Schéma unifilaire et plan de position: ☒ voir annexe ☐ références:
Exécutées conform. aux schémas et plan: en ordre État du matériel fixe ou - à pose fixe: en ordre
Installations spéciales: ☐ photovoltaïque ☐ piscine ☐ sauna ☐ aliment. véhic. électrique ☐ -
Ne sont pas encore ☒ cuisine ☒ salle de bains ☒ chauffage central ☒ compteur de gaz ☒ compteur d'eau
placés: ☒ luminaires ☒ principale - ☒ supplémentaire liaison équipotentielle
Nombre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux, incl. réserve: 21

RESULTATS

Résist. d'isolem. général: 78.25 MOhm Résistance de dispersion: 13.15 Ohm
Bouton d'essai diff.: p.a. Boucle de défaut: p.a. Continuité PE et liaison équipotentielle: en ordre
Protection contre les chocs électriques: contact direct: en ordre contact indirect: en ordre
Protection contre la surintensité: en ordre Protection des appareils classe I fixe ou à poste fixe: en ordre

CONSTATATIONS - Note (N) - Remarque (O) - Infraction (I) - les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N Parties commune ne font pas l'objet de la visite de contrôle.

I Néant

CONCLUSION

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019.

Le prochain contrôle est à effectuer au plus tard à la date du suivant contrôle mentionnée ci-dessus.

Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été datés et signés. Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) courant différentiel à l'origine de l'installation sont scellées.

Pour le Directeur Technique,



0493 24 61 55

Ir. G. Croes

CONSEILS / PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Lisez les prescriptions réglementaires par ce lien: https://www.ocb.be/documenten/2020/information_prescriptions_reglementaires.pdf